



SCoT du Pays de Brest

Schéma de Cohérence Territoriale

Enquête publique

9 septembre au 13 octobre 2025

1- Recueil des pièces administratives

- 1-1- Arrêté prescrivant l'enquête publique
- 1-2- Avis d'enquête publique
- 1-3- Délibération prescrivant la révision du SCoT et définissant les modalités de la concertation
- 1-4- Compte-rendu de séance portant débat sur les orientations du PAS
- 1-5- Délibération tirant le bilan de la concertation publique
- 1-6- Bilan de la concertation publique
- 1-7- Délibération arrêtant le projet de SCoT
- 1-8- Textes régissant l'enquête publique (Articles L. 123-1 à 18 et R. 123-2 à 24 du Code de l'environnement)
- 1-9- Document précisant la procédure globale de révision du SCoT, et la manière dont s'y insère l'enquête publique

2- Projet de SCoT arrêté le 7 février 2025

- 2-1- Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
- 2-2- Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)
- 2-3- Cartographie de la Trame Verte et Bleue à l'échelle 1 / 72 000^e
- 2-4- Les annexes comprenant :
 - 2-4-1- la justification des choix
 - 2-4-2- le résumé non technique de l'évaluation environnementale
 - 2-4-3- l'évaluation environnementale
 - 2-4-4- le diagnostic territorial
 - 2-4-5- l'état initial de l'environnement
 - 2-4-6- l'analyse de la consommation foncière
 - 2-4-7- les indicateurs, critères et modalités de suivi
 - 2-4-8- un guide pour le changement de destination des bâtiments agricoles

3- Recueil des avis des Personnes Publiques Associées, dont l'autorité environnementale

4 - Mémoire d'observation faisant suite à la consultation des PPA